



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 2 juillet 2025
Convocation du : 25 juin 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'an deux mille vingt cinq, le deux juillet à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Sylvie GUSTIN pouvoir à Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Catherine DE PARIS, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Céline LEROUX, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Valérie PRINGUEZ pouvoir à Laurent DERONNE, Dominique BAILLEUL pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Carole CASIER pouvoir à Bernard HAESBROECK, Désiré BAILLON pouvoir à Michel PLOUY, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE pouvoir à Benjamin TISON-BEERNAERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique NAEYE

DE25_107

**VIE SCOLAIRE
ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL
ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE
NORD PAS DE CALAIS NUMÉRIQUE**

Autorisation - Approbation

L'Espace Numérique de Travail (ENT) est une application dédiée, sécurisée et intuitive qui a vocation à faciliter à distance l'accès à l'environnement scolaire (informations éducatives et de suivi, résultats scolaires, outils et ressources pédagogiques, messagerie avec les enseignants, ...).

L'ENT, mis en œuvre par l'Education Nationale en lien avec les collectivités, permet de maintenir le lien entre les familles et les équipes pédagogiques. Par son utilisation, les passerelles deviennent plus naturelles entre l'élémentaire et le collège, puis le lycée.

Ce dispositif s'est par ailleurs fortement développé pendant la période de crise sanitaire et de confinements répétitifs pour en faire désormais un outil indispensable à la bonne scolarité des enfants du territoire.

L'ENT a été mis en place sur la région Hauts-de-France en 2019, avec un déploiement plus soutenu lors de la crise sanitaire pour faciliter l'école à la maison. Il était porté par le Syndicat Mixte « Nord - Pas-de-Calais Numérique » (La Fibre Numérique 59 62) sur fonds européens.

Compte tenu de la fin du financement de l'outil ENT, sur l'année scolaire 2023-2024, la commune d'Armentières a souhaité maintenir le portage financier du projet.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'ENT concerne, au vu des inscriptions au 2 septembre 2024 :

- 3 groupes scolaires,
- 8 écoles,
- 2012 élèves de la maternelle à l'élémentaire.

Une indexation annuelle des tarifs du marché liée à l'évolution des coûts de fonctionnement fixe le montant de la contribution par élève à 1,50€.

Cette contribution sera chaque année réévaluée par le comité syndical selon l'article 5 du Cahier des Conditions Techniques, Administratives et Financières (CTAF)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'adhésion au Syndicat mixte ouvert « Nord - Pas-de-Calais Numérique » ;
- D'autoriser le versement de la ou des contributions annuelle(s) obligatoire(s) au Syndicat mixte ouvert « Nord - Pas-de-Calais

Numérique » :

- Désigner Mme LEROUX, adjointe au Maire, comme déléguée, soit au comité syndical, soit au collège des communes désignant les représentants au comité syndical, conformément à l'article « 8.1 composition du comité syndical », figurant dans les statuts du syndicat mixte.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le groupe Armentières avec Fidélité et Bon Sens s'abstient quant à la désignation de Madame LEROUX, comme déléguée, soit au comité syndical, soit au collège des communes

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Véronique NAEYE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS